

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑳ Numéro de dépôt: 87450017.6

⑤① Int. Cl.4: **E 02 D 27/02**

㉑ Date de dépôt: 07.07.87

③① Priorité: 06.08.86 FR 8611601

④③ Date de publication de la demande:
24.02.88 Bulletin 88/08

⑥④ Etats contractants désignés:
BE CH DE ES GB IT LI

⑦① Demandeur: **Foulcher, Louis**
2 rue Barbes
F-34500 Beziers (FR)

⑦② Inventeur: **Foulcher, Louis**
2 rue Barbes
F-34500 Beziers (FR)

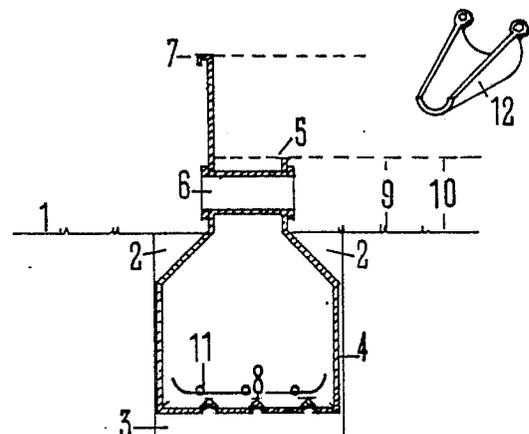
⑤④ **Dispositif de coffrage perdu en polyester pour fondation.**

⑤⑦ Dispositif de coffrage de polyester (dit coffrage perdue) nom de l'invention COFRABLOC .

L'invention concerne un dispositif de mise en place du coffrage (4) en fonds de fouilles (2) sur lit de sable (3) . Mise de niveau sur la partie parallèle (7) et sur la partie longitudinal (6), après cette mise en place, le blocage du coffrage (4) ce fait par le vissage de l'élément (6) puis remplissage des terres dans le restant de la partie (2) . Pose de la ferraille (11) sur la partie (8), coulage du béton a l'aide de l'enbout (12) jusqu'au niveau (5) .

Le dispositif selon l'invention et particulièrement destinée a l'ouvrage de pavillons n'excédant par un étage .

FIG.1



Description

La présente invention concerne un dispositif pour le coulage des fondations des pavillons.

Ses travaux sont effectués traditionnellement comme suit terrassement à la pelle mécanique, arrangé à la pelle manuelle, puis pose de ferrailles, puis coulage, puis arase étanche, puis élévation aggro, puis arase de nivellement pour recevoir le plancher

La présente invention permet de remédier à ces faits. Elle se présente d'un coffrage polyester dit (coffrage perdue), pose en fonds de fouilles sur lit de sable.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure 1 représente en coupe, le dispositif selon l'invention.

La figure 2 représente en plan, le dispositif selon l'invention.

La figure 3 représente en façade, le dispositif selon l'invention.

Le dispositif représenté sur la figure 1 fait ressortir, l'terrain naturel. (2) Fouilles. (3) Lit de sable. (4) COffrage. (5) Réserve plancher. (6) Bloquage. (7) Rejet d'eau de façade. (8) Renfort de semelle. (9) Vide sanitaire. (10) Hauteur variable (selon le terrain) (11) Ferrailles. (12) Entonnoir de coulage.

Le dispositif représenté sur la figure 2, se comporte d'élément, (1) d'angle, (2) de refent, (3) de croisement.

Le dispositif représenté la figure 3, de dimension standard faisant ressortir la face extérieure de l'élément (4), élément (6), élément (7). Le coffrage de polyester (4) se pose sur lit de sable. (3) mise à niveau sur la partie (7) ceci sur le linéaire de fondation. Pose de ferrailles (11) sur la partie (8) en fonds de coffrage (4). Bloquer par l'élément (6), permettant d'éviter l'éclatement du coffrage (4) au coulage. Coulage s'effectuant jusqu'au niveau (5).

Se dispositif d'ensembles élimine les 12 points suivant. Effondrement des terres, mélange béton + terre, les intempéries, nivellement du béton, les aggro, les arases étanches, l'adaptation au sol, les bas de façades, les pertes de béton, les infiltrations, les vides sanitaires non ventilés, les briques de 0,05 de chaînages.

l'éclatement du coffrage.

5) Dispositif de coffrage selon la revendication (1) caractérisé par le coulage s'effectuant jusqu'à la partie (5) destiné à recevoir le plancher.

6) Dispositif de coffrage selon la revendication (1) caractérisé par la variation de hauteur (10) destiné à l'adaptation au sol des terrains naturels.

Revendications

1) Dispositif de coffrage perdu (4) caractérisé en ce qu'il se pose sur lit de sable (3) en ce qu'après son réglage on pose des armatures (11) et on procède au coulage du béton.

2) DISPOSITIF de coffrage selon la revendication (1) caractérisé par sa mise à niveau sur sa partie (7).

3) Dispositif de coffrage selon la revendication (1) caractérisé par la pose des armatures sur sa partie (8).

4) Dispositif de coffrage selon la revendication (1) caractérisé par son blocage (6) évitant

FIG.1

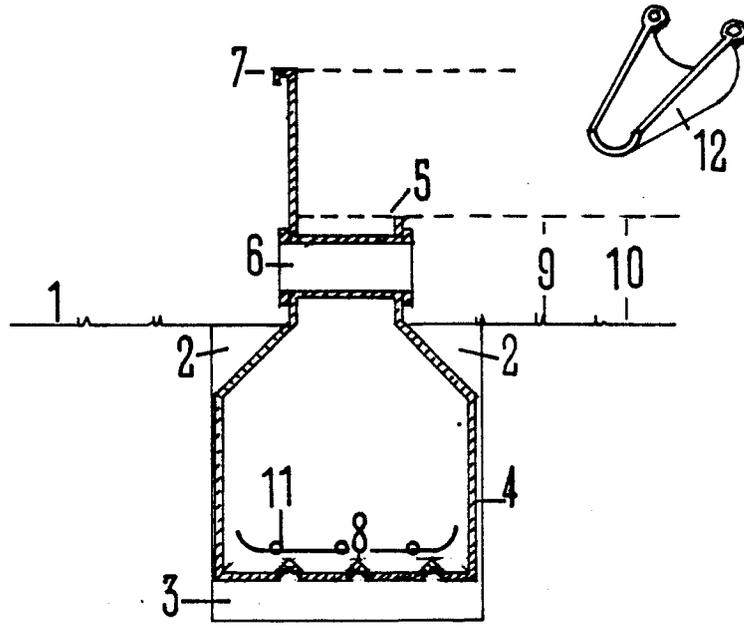


FIG.2

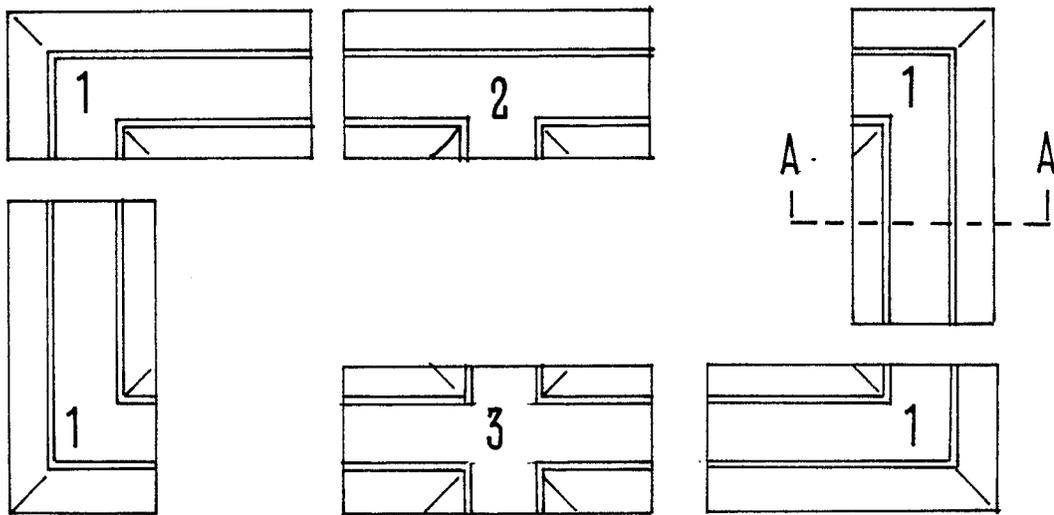
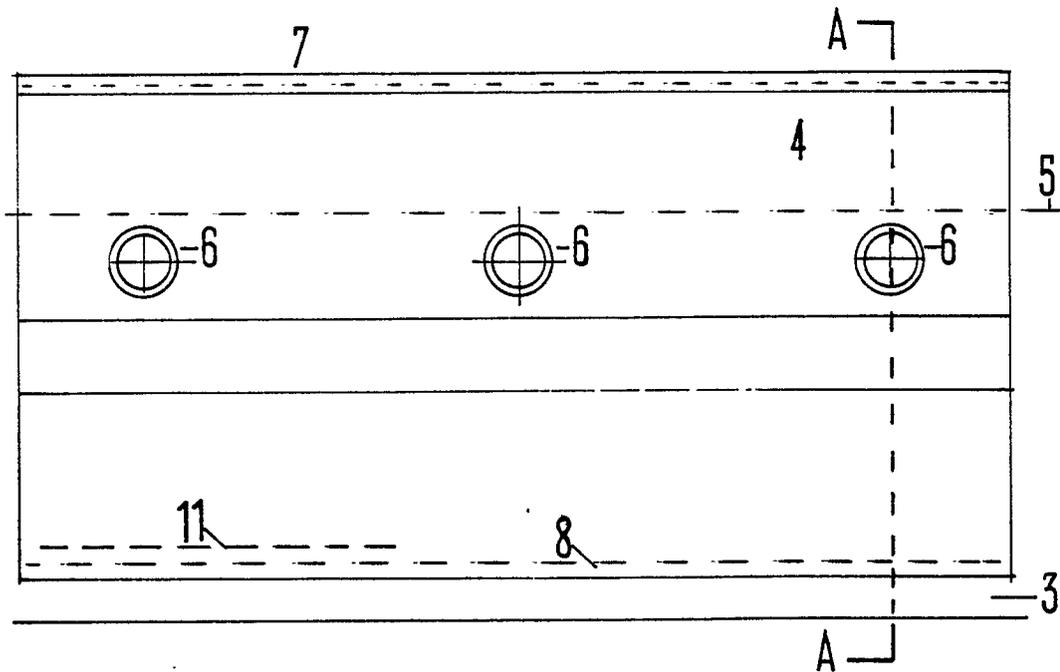


FIG.3





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
Y	DE-A-3 436 690 (CARL HEINZ) * Page 4, ligne 27 - page 5, ligne 11; page 6, ligne 23 - page 7, ligne 20; page 8, ligne 30 - page 9, ligne 10; figures 1-8 *	1-6	E 02 D 27/02
Y	FR-A-2 273 636 (DESSE) * Page 1, ligne 9 - page 2, ligne 13; figure 1 *	1-6	
A	EP-A-0 141 465 (DOW) * Page 3, ligne 15 - page 5, ligne 9; figures 1,2 *	1	
P,X	FR-A-2 580 011 (BERNEL) * Page 3, ligne 11 - page 4, ligne 4; figures 1a,1b,1c *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			E 02 D E 04 B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 12-11-1987	Examineur KERGUENO J.P.D.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			